CR 47 Agriculteurs Responsables
Mai 2023
n°209

100% PAYSANS

Le journal de la Coordination Rurale 47

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

1000 fois l'agriculteur vous a servi

Quand un arbre tombe sur la route après un orage.
Quand il a neigé plus que prévu et qu'il faut débloquer les axes routiers en vitesse.
Quand il faut entretenir les digues et les fossés qui nous protègent des inondations.
Quand vient un incendie et qu'il faut arroser, beaucoup arroser.
Quand une pandémie se profile et qu'il faut manger.
Quand il faut sortir la voiture du fossé.
Quand on a besoin du coup de main d'un voisin qui a tous les outils et qui sait s'en servir…

1000 fois le politico écolo zadiste vous a trahi

Écoterrorisme, c'est ainsi qu'a qualifié le ministre de l'intérieur les différentes violences réalisées par les "écologistes" dont celles de Sainte-Soline.
Il est important de revenir sur ces affrontements. D'une part, pour ne pas oublier, pour ne pas passer ou minimiser cette action emblématique d'une violence inouïe des écologistes.
D'autre part, pour se rappeler que de nombreux élus et politiques ont participé à ces actions écoterroristes. Ils ont bravé l'interdit. Ils ont fait les zadistes. Ils ont été soutenus par d'autres élus qui n'ont pas condamné leurs actions. Ils ont participé à des actes de guerre qui ne peuvent rester impunis. Ces élus sont ensuite allés ailleurs donner la bonne parole, se victimiser en bons communicants qu'ils sont. Ils font des conférences de presse, des articles illustrés, pour montrer que ce qu'ils font, eux, c'est pour le bien de la planète.

Ils n'oublient pas d'attaquer en justice tous ceux qui s'opposent à leur point de vue, s'attaquer surtout à une cible, les paysans.
Attaquer en justice, attaquer les bâtiments, l'outil de travail, les biens durement et honnêtement acquis.

Ils ne proposent aucune solution, ils ne sont que dans la démolition, la déproduction, l'arrêt de toutes les activités.

Pourtant ces personnes consomment. C'est là toute la contradiction.

Plutôt que d'être fier et porter les valeurs françaises en terme de production, d'innovation, de respect des ressources, les développer ailleurs, ils s'accrochent, épuisent, contraignent le travail en règles plus absurdes les unes que les autres.

Aujourd'hui, l'impact des contraintes écologiques dans les règles administratives pourrait figurer dans le haut du tableau des emmerdements.

Aucune remise en question quand la contrainte n'a pas l'effet escompté. Responsable de rien quand les choses tournent mal.

Qui dit déproduire dit importer.
Qui dit déproduction dit friches.
Qui dit friches dit manque d'entretien et incendies mal gérés.
Qui dit manque d'entretien dit fossés, cours d'eau bouchés, inondations mal gérées.
Qui dit non aux énergies nécessaires, inévitables, irremplaçables à ce jour, dit vouloir porter le peuple au chaos, à l'impasse énergétique, à une négligence jusqu'au point de fragilité et de tension extrême.

Enfin, le politico écolo zadiste n'a vraisemblablement pour seule solution la taxation, encore et toujours.

Mais soyez sereins et fiers d'accueillir dans notre beau département, un comité de soulèvement de la terre qui promet de préserver un climat des plus tendus. Merci à nos ministres, à notre préfet pour tous les emmerdements à venir en les laissant s'installer.

Nous avions rencontré le préfet bien trop calmement sur des sujets bien trop classiques (intempéries, contrôles, PAC, eau, difficultés à l'embauche, etc.).
Mais ça, c'était avant.

Karine DUC
José PEREZ

ANSES : L'ARGENT DOIT ÊTRE LE NERF DE LA GUERRE

L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail) est l'établissement qui fait la pluie et le beau temps sur notre métier.

En effet, cet organisme d'État, est constitué d'experts scientifiques en charge d'évaluer les risques et d'émettre des recommandations pour la gestion des épizooties par exemple.

C'est aussi l'Anses qui est chargée des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) pour les produits phytosanitaires. Toutes leurs préconisations sont établies selon des données purement scientifiques sans que jamais l'aspect économique y soit intégré.

Ainsi concernant l'Influenza Aviaire, afin de stopper l'épidémie, les protocoles d'abattages ont été instaurés pour les canards malades et aussi pour les canards sains par principe de précaution... Ne valait-il pas mieux élever les animaux qui survivent à la maladie... apprendre à vivre avec ! Ça nous rappelle quelque chose !

Depuis 8 ans, l'épidémie est toujours présente, c'est un fiasco, un gouffre financier puisque la facture ne cesse d'augmenter pour l'État... une sorte de quoi qu'il en coûte version grippe aviaire !!!

Du côté des exploitations, les sommes ne sont pas suffisantes, les délais de versement sont trop longs et mettent les entreprises en difficulté.

L'Anses s'intéresse au bien-être animal mais pas à celui des éleveurs qui subissent un préjudice financier évidemment, mais aussi psychologique.

Une chose est sûre, si le gouvernement avait géré le Covid comme la grippe aviaire, il aurait aussi réglé le problème des retraites !

Concernant les produits phytosanitaires, l'Anses retire des AMM sans jamais se soucier de l'impact économique que cela engendrera sur des exploitations et même des filières entières.

Ainsi avec l'interdiction des néonicotinoïdes, la filière "betterave" n'a aucune alternative... La filière française ne sera plus compétitive et disparaîtra, par contre, dans le même temps, la consommation de sucre restera identique grâce à l'importation... Le bilan environnemental et sanitaire mondial sera identique mais ce seront bien les agriculteurs français qui feront les frais de cette bien pensance à la française ...

L'ANSES étudie donc, aujourd'hui, uniquement par le petit bout de la lorgnette... la balance des bénéfices / risques doit impérativement être pondérée par l'aspect économique...

Et c'est d'ailleurs ce que l'on fait chaque jour dans la gestion de nos entreprises à l'heure des prises de décisions... car si l'argent coulait à flot... nous travaillerions bien différemment !

La CR s'est d'ailleurs positionnée pour qu'il n'y ait plus d'interdiction de produit sans alternatives .

Espérons que le vent tourne : au Sénat, une proposition a été faite récemment pour que l'aspect économique soit pris en compte dans les rapports de l 'Anses.

Emmanuel Macron a aussi demandé une pause réglementaire européenne concernant les normes environnementales, encore faut-il que cette "pause" concerne aussi les règles françaises qui lavent plus blanc que blanc.... mais en même temps Élisabeth Borne veut que la France reste l'exemple à suivre... tout un paradoxe !

Aurélie MELLA

AGENDA DE VOS REPRÉSENTANTS

AVRIL	
4	ACTION OFB SAFER - COMMISSION LOCALE
5	ACTION OFB
13	BUREAU CDA
14	REUNION FILIERE AVICOLE ADRA 47 - AG FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS - AG
15	ACTION - CCBHAP
18	REUNION MENSUELLE CRNA
20	REUNION FONDS URGENCE BIO
24	CONFERENCE INNOVEZ EN RURALITE
25	ACTION FAR - CONTROLE DES SERVICES VETERINAIRES
26	ACTION - OFB

MAI	
3	COMMISSION LOCALE SAFER
4	COMMISSION LOCALE SAFER REUNION OSH
11	REUNION GENDARMERIE BUREAU CDA
12	CONFERENCE FILIERE AVICOLE
15	AUDIENCE PREFET
25	STAGE 21 H
26	REUNION FONDS D'URGENCE BIO

GRIPPE AVIAIRE

Alors que les départements limitrophes du Lot-et-Garonne sont en proie à une résurgence des foyers de grippe aviaire et que les services vétérinaires font du zèle, nous réaffirmons notre position du **zéro abattage de canards sains**.

CR 47 Agriculteurs Responsables

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agen, le 17 mai 2023

GRIPPE AVIAIRE

La grippe aviaire est aux portes du 47

La biosécurité, les confinements d'animaux, les baisses de densité n'auront pas suffi…

Des millions d'animaux ont encore été abattus et gaspillés cette année.

Des centaines d'éleveurs sont en détresse et attendent encore leurs indemnisations pour la dernière crise.

Le vaccin ne changera rien car il y aura encore des animaux malades et donc des abattages…

Jusqu'à quand cette mascarade va-t-elle durer ?

La CR47 s'opposera à tout abattage préventif sans test positif préalable : nous n'accepterons pas que des animaux sains soient sacrifiés !

La CR47 réitère sa demande au gouvernement de reconsidérer sa gestion des crises d'Influenza Aviaire, qui est un fiasco, en s'alignant sur les protocoles des pays d'Europe de l'Est.

Stop à la Grippe Administrative !

Karine DUC – José PEREZ
Coprésidents de la Coordination Rurale 47

Coordination Rurale 47
271, Rue de Péchabout 47008 AGEN CEDEX
Tél : 05.53.87.90.14 - Port : 07.63.40.61.61 - Courriel : 47@coordinationrurale.fr
Contacts presse : Karine DUC au 06 63 51 59 51 / José PEREZ au 06 70 19 26 40 / Michelle BONNET au 07 63 40 61 61.
le syndicat 100 % agriculteurs

REVENDICATIONS DE LA COORDINATION RURALE NATIONALE

Indemnisation des pertes économiques 2022-2023 à hauteur de 100 % pour la I1 et 100 % pour la I2 comme pour 2021-22 avec une avance de 70 % de la perte estimée et non pas 50 % sur le moins-disant entre 21-22 et 22-23 le plus rapidement possible et réglée au fil de l'eau.

Établissement de la Valeur Marchande Objective 2023 dans les meilleurs délais se rapprochant au plus juste des valeurs actuelles de nos coûts de production.

Versement des acomptes des abattages (foyer ou dépeuplement préventif) à hauteur de 100 % de la VMO 2022 et un paiement des soldes dès le mois de juillet pour les dossiers déposés et complets.

Prise en charge totale par l'État des coûts et frais d'abattages préventifs de dépeuplements.

Augmentation de la prise en charge des pertes réelles des entreprises de l'aval : commerciales, nettoyages, transports, découpes, attrapages…

Activité partielle pour la filière amont et aval au titre de la grippe aviaire.

Prise en charge à 100 % des pertes liées à des restrictions (protection des sites sensibles, dédensification,…) pour l'amont ET l'aval.

Coordination des services de l'État entre régions et départements concernant les procédures de nettoyages et désinfections.

Vaccination dans les plus brefs délais sans attendre l'automne 2023 pour permettre une reprise d'activité sereine.

Vaccination de toutes les espèces sur tout le territoire et toute l'année avec une prise en charge totale par l'État des coûts de vaccination et de la surveillance (moins coûteux qu'une épizootie).

Les producteurs se sont fortement impliqués dans les mesures de lutte depuis plusieurs années, ils attendent à présent des réponses claires à leurs revendications légitimes !

CCBHAP

15 AVRIL

Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord

Monflanquin

Mobilisation exceptionnelle
des agriculteurs
contre la politique anti-agri,
la hausse des impôts fonciers,
la verbalisation des agriculteurs
et la gestion calamiteuse
de la Communauté de Communes
des Bastides en Haut Agenais Périgord.

FAR

25 AVRIL

Forces d'Action Rapide

Quelque part en 47

Les **F**orces d'**A**ction **R**apide de la CR 47
sont intervenues pour assister un agriculteur
lors d'un contrôle.

N'oubliez pas :
VOUS NE SEREZ JAMAIS SEUL

Un contrôle inopiné ??
Aussitôt appelées, les FAR sont là !!

Contacts : Michelle 05 53 87 90 14 - 07 63 40 61 61
Karine 06 63 51 59 51 - José 06 70 19 26 40
Aurélie 06 88 46 70 30 - Cédric 06 83 14 72 44

OFB

26 AVRIL

Office Français de la Biodiversité

Clairac

Auditionnée par l'OFB,
une des nôtres a reçu le soutien
de ses confrères de la CR 47
durant les 2 h 30
de son interrogatoire.

100% Paysans - Coordination Rurale 47 - 271 rue de Péchabout - 47008 AGEN Cedex
tél : 05.53.87.90.14 - 47@coordinationrurale.fr

Demandes
Fonds d'urgence grêle

Faisant suite aux orages des 6 et 23 mai dernier, la Coordination Rurale a demandé par courrier émis conjointement avec la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, à M. le Préfet, la mise en place de fonds d'urgence spécifiques.

Après un recensement des communes et cultures impactées, les équipes de la Chambre d'Agriculture se tiennent à la disposition de la DDT pour participer aux commission d'enquête afin d'évaluer, renseigner et accompagner les agriculteurs.

Lors de notre audience avec M. le Préfet, nous avons renouvelé cette demande en formulant le souhait d'y voir ajouté une remise des cotisations MSA et une exonération de la taxe foncière.

Nouvelle affiche disponible

La nouvelle affiche est disponible !!

Vous souhaitez implanter des panneaux d'affichage, contactez-nous.
Nous organiserons ensemble la mise à votre disposition du matériel nécessaire.

Contact Michelle 05 53 87 90 14 ou 07 63 40 61 61

L'OPTIMISME PRÉVAUT

Le Paysan de Garonne vit avec le fleuve. Il est pour lui si familier.

Il en subit tous les caprices mais le remercie pour les terres fécondes qu'il lui octroi.

Les anciens lui ont appris à l'observer et c'est au quotidien, comme un rituel, qu'il pose son regard sur le courant, les galets, les berges…

Bien sûr, le Paysan de Garonne n'est pas fermé aux études et autres analyses scientifiques et il lit avec intérêt la presse qui rapporte les conclusions du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)*. Conclusions qui font état de "Stocks affaiblis, recharge insuffisante, tel est le cocktail d'un été à venir qui pourrait donc s'annoncer compliqué dans le département."

A cette lecture, le bon sens du Paysan de Garonne l'amène à dire STOP !

Stop au catastrophisme ! Stop aux menaces de restrictions !

STOP ! STOP ! STOP !

Depuis plusieurs semaines, les graviers sont recouverts et le niveau de Garonne est 40 à 50 cm plus haut que les années précédentes.

Les nappes sont à un niveau très correct. Il convient de ne pas le comparer à celui des trois dernières années où, à la même période, des inondations avaient surchargé les nappes.

Les pluies sont là pour plusieurs jours encore.

A l'inverse des prévisionnistes alarmistes et pessimistes, le Paysan de Garonne est optimiste quant à la ressource en eau dont vont pouvoir bénéficier la nature et ses cultures durant l'été.

Et l'optimisme ça se partage !

Comme le Paysan de Garonne, observez et vous saurez !

Jean-Jacques DAL MOLIN

* *Cf article Sud-Ouest du 05/05/2023*

PRÉJUDICE MORAL

A l' occasion d'une procédure judiciaire lancée par l'État cet hiver 22-23 à l'encontre d'une dizaine d'ASA, concernant les débits réservés de nos ouvrages respectifs, nous avons été auditionnés le 04 avril 2023 à la mairie de Brugnac.

En 2011, avec les services de l'État, l'agence de l'eau, le syndicat de rivière Tolzac, nous avons signé un Plan de Gestion d'Étiage (PGE) , afin d'assurer la réalimentation du Tolzac l'été, afin de sécuriser, en plus de l'apport d'eau pour nos irrigants adhérents (qui assurent 100% du budget de notre ASA), un débit pour le milieu naturel et ceci gracieusement.

Ceci ayant été un préalable nécessaire à la construction d'un lac sur le Tolzac de Monclar, non réalimenté alors.

Pendant la crise sanitaire récente, nous paysans, avons été, à juste titre qualifiés de seconde ligne, assurant l'apport essentiel de nourriture de proximité pour une population très largement confinée, ce qui ne fut jamais notre cas, tant la tâche de travail fut immense et quotidienne.

Aussi, nous ne comprenons pas qu'en plein hiver, les services de l'État, mandatent l'OFB, pour des contrôles de débit réservé, sans que nous en soyons avertis. De plus une procédure judiciaire est lancée à notre égard, car soit disant nous ,ne respecterions pas la loi. L'État devrait relire "De L esprit des Lois" de notre voisin de la Brède : Montesquieu. Le milieu naturel souffrait-il en décembre, les poissons avaient-ils le ventre à l'air ?

Nous stockons l'eau de l'hiver pour l'été, en bon père de famille, dans un souci d'irriguer pour sécuriser des récoltes en qualité et en quantité pour nourrir les hommes.

Depuis l'Antiquité, la gestion de l'eau est stratégique pour ce qui fut un préalable à la sédentarisation de l'Humanité, sa croissance et sa prospérité.

Et aujourd'hui, sournoisement, irrespectueusement, l'État lance une procédure judiciaire à notre égard.

La mère nourricière que nous incarnons est salie, notre dignité est atteinte.

Le mercredi 10 mai 2023, à l'unanimité, les adhérents de l'ASA des Coteaux du Tolzat, ont décidé de solliciter la justice à l'encontre de l'État pour le motif de "Préjudice moral subi par nous, paysans, dans le cadre de la procédure juridique lancée à l'encontre des ASA par l'État français".

Il faut envoyer un signal fort à notre pays, aux citoyens ET aussi à nos jeunes paysans ou candidats paysans (âge médian des agriculteurs 49 ans!), pour qu'ils soient encouragés et fiers d'exercer ce beau métier si essentiel.

Si nous continuons à nous laisser marcher passivement sur la figure par des ignorants et des incompétents, dans 20 ans en France nous mangerons des cailloux !

Dans l'attente que notre requête trouve un large relais,

Pierre GROSZ

100% Paysans - Coordination Rurale 47 - 271 rue de Péchabout - 47008 AGEN Cedex
tél : 05.53.87.90.14 - 47@coordinationrurale.fr

L'ÉCHEC DE L'ÉTAT

Mais comment se fait il, comment peut on imaginer, qu'année après année, sujet après sujet, toutes les politiques publiques échouent sans coup férir !

La liste en est longue, bien au-delà du thème agricole et des alternances politiques !

Que ce soient les grands thèmes régaliens comme la politique énergétique, la politique agricole, l'enseignement, la sécurité, la justice ou des sujets plus mineurs comme les politiques de santé publique, de nutrition, etc... Toutes aboutissent à de la dépense, des contraintes mais n'approchent jamais de l'objectif fixé.

À tel point que plus personne ne croit l'affichage de l'État sur tel ou tel objectif… sinon la même poignée d'individus placés là pour croire et auxquels chaque nouveau plan occupe leur temps et donne quelque façade de légitimité.

Au point que souvent ceux qui prennent le contre pied de l'objectif affiché de l'État s'en sortent bien mieux que ceux qui ont suivi les directives.

Une question se pose d'emblée devant telle situation... L'État est-il incapable ?... ou présente-t-il des objectifs, en conscience qu'ils ne seront pas atteints, mais qui cachent d'autres desseins plus ou moins avouables ou seulement masquent son incurie en occupant le temps à des futilités ?

Je ne parle pas là de sombres complots hourdis par une poignée de tous puissants qui auraient la haute main sur la marche du monde… mais simplement, tout simplement, de dirigeants politiques sans ambitions, sans projets ou sans pouvoir !!

L'État croit il à ce qu'il prône et dit ambitionner ?

Il n'y a pourtant pas que des imbéciles, non, loin de là !

Mais comment attendre de ceux qui ont crée une situation délétère donnée …qu'ils trouvent solution en inconscience de la réalité même du problème ?

"Nous ne pourrons pas résoudre des problèmes avec la même façon de penser qui les as engendrés" Einstein

Tout n'est pas égal dans les problématiques qui arrivent à nous, tout n'est pas égal dans celles auxquelles l'État est soumis. Certains sujets sont de court terme et sans portée réelle, d'autres sont au long cours et demandent mesures fortes et grande anticipation.

L'agriculture se situe dans le temps long.

Elle est le fait de femmes et hommes, de leur volonté, de leur engagement, pour une vie et pas pour un instant. Elle est mode de vie et vision du monde, pas seulement profession. Elle a besoin de stabilité pour se projeter dans la réalité de longueur des cycles des animaux, des arbres. Elle a besoin de femmes et d'hommes qui vivent bien leur profession à défaut de toujours bien vivre de leur profession.

Qu'en est il d'un verger que l'on cesse d'entretenir, d'un troupeau que l'on ne renouvelle pas ?… rapidement ils périclitent, sans rémission.

Peu importent les grands plans de l'état, la souveraineté alimentaire ou autres, simples effets de mode et gesticulations médiatiques.

Qui seront les paysans demain, d'où viendront les paysans de demain, que seront les paysans de demain, avec quelles troupes relever les immenses défis de demain ? Faudra t il arriver à des pénuries destructrices comme avec notre mix énergétique pour prendre la mesure d'un problème pourtant évident et sûrement insoluble lorsqu'il est trop avancé ?

Comment penser raisonnablement à un sursaut agricole alors que jour après jour les mesures contraignantes s'accumulent sur la tête des paysans et de nos productions ?

Comment penser initiative, progrès, développement, alors que l'État met tout et chacun sous tutelle ?

Comment imaginer un sursaut démographique alors que nos écoles agricoles sont remplies de jeunes gens qui ne rêvent que de postuler à l'OFB ?

Comment et pourquoi croire que des jeunes, demain, vont endosser le costume de paria en s'engageant dans la profession ?

Sûrement faut il évoluer dans la sphère très fermée de la haute administration pour faire preuve de tel aveuglement, ignorer des faits aussi probants et nous projeter tous vers des temps aussi sombres que certains.

Non tout n'est pas égal, non on ne fait pas tout en même temps, surtout ce qui s'oppose, non on ne va pas réussir un sursaut alimentaire en empêchant la production, non on ne va pas repeupler les campagnes en chassant les paysans, non on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre !

Jusqu'où faudra-t-il aller pour prendre la mesure du sujet ?

Il ne s'agit plus désormais de faire bouger quelque virgule à tel ou tel règlement mais bel et bien de renverser la table, de changer de paradigme radicalement, de stopper net la machine à légiférer et interdire, de ré ouvrir un espace de progrès et d'initiative devant les paysans, de leur redonner place dans la société et concorde nationale autour d'eux.

Amis paysans relevons la tête un instant, cessons de dépenser notre énergie à aménager des bricoles, opposons nous fermement sur le fond à la servitude qui nous est promise, reprenons confiance en nous pour reprendre notre destin en main.

Ce ne sont pas ceux qui se sont toujours trompés sur tout qui apporteront la solution.

Jean-Michel RUCHAUD

A vendre
1 enrouleur BAUER 90/280
2 remorques ramassage prunes SOMAREF
Le tout en bon état
Secteur Villeneuve sur Lot
06 21 20 20 40

Entreprise d'élevage de gibiers située sur LOUBES BERNAC (47120) recherche 2 ouvriers agricoles polyvalents saisonniers pour un temps complet pour une durée de 6 mois au minimum pour entretenir les volières, manipuler les oiseaux et les transporter pour livraison.
Poste ouvert à tout candidat motivé, débutant accepté
Contact Mr TARRISSE Pascal EARL LA FAISANDERIE DES BOURNIZEAUX Tél 06 82 58 01 59 ou par émail

HUMANIS : La mutuelle santé des exploitants agricoles

En Lot-et-Garonne, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'une complémentaire santé de groupe à des conditions très voisines de celles mises en place pour les salariés agricoles.
Cette complémentaire santé est négociée par les représentants de la CR 47, dont vous pouvez faire partie. La cotisation annuelle étant raisonnable, elle est accessible par tous. N'attendez pas d'être malade ou hospitalisé, rejoignez le groupe dès que possible. Vous avez la possibilité de conserver la mutuelle sur simple demande au départ à la retraite, avec les mêmes avantages de groupe et une majoration de 50 %. Vous pouvez résilier votre ancien contrat par lettre recommandée au plus tard dans les 20 jours qui suivent l'émission de votre appel de cotisation (loi du 28/01/2005).
Renseignez-vous ! N'attendez plus ! Plus d'informations, contactez le bureau de votre syndicat : au 05 53 87 90 14 ou par mail : 47@coordinationrurale.fr

RETROUVEZ NOUS SUR
47 Coordination Rurale

ENVOYEZ-NOUS VOTRE ADHÉSION 2023 !

CR 47 Agriculteurs Responsables

J'ADHÈRE À LA CR

2023

Retournez ce coupon d'adhésion accompagné d'un chèque de 60 € à :

Coordination Rurale 47
271 rue Péchabout - 47008 AGEN Cedex

Vous recevrez en retour un reçu pour votre comptabilité ainsi que toutes nos communications dont le journal de la CR47 « 100 % Paysans ».

Nom/prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....Portable : .....

Courriel : .....

Bureau à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Tél : 05 53 87 90 14 - Port : 07 63 40 61 61
Courriel : 47@coordinationrurale.fr

Vous êtes :
- ☐ Céréalier
- ☐ Maraîcher
- ☐ Éleveur,

précisez : .....
- ☐ Pruniculteur
- ☐ Arboriculteur
- ☐ Viticulteur
- ☐ Pépiniériste
- ☐ Producteur de semences
- ☐ Autres,

précisez : .....

Employeur de main-d'œuvre :
- ☐ permanente
- ☐ saisonnière

Vente directe	Production bio
☐ oui	☐ oui
☐ non	☐ non

www.coordinationrurale.fr